ADR_1.3 – Expédition par route de Marchandises Dangereuses

1 jour 4 heures

Programme de formation

Public visé

Cette formation s'adresse aux entreprises qui dans le cadre de leur activité sont au contact de marchandises dangereuses.
Public concerné : personnel de quai ou d'encadrement chargé de la manutention, du stockage et de l'expédition des matières dangereuses.

Pré-requis

Connaissances de base de la réglementation ADR.
Les personnes employées par les expéditeurs, emballeurs, distributeurs, exportateurs, logisticiens, dont l'activité est liée aux opérations de chargement, déchargement et expédition de marchandises dangereuses par route doivent recevoir une formation conforme au chapitre 1.3 de l'ADR. Cette formation est obligatoire

Objectifs pédagogiques

Sensibiliser les personnels aux risques présentés par les marchandises dangereuses et développer un esprit de sécurité et de prévention.
Respecter et appliquer la réglementation des transports de matières dangereuses.

- Décrire les risques présentés par les matières dangereuses.
- Identifier un colis de matières dangereuses.
- Identifier et appliquer les règles de manutention des colis en matières dangereuses.
- Mettre en œuvre les mesures à prendre en cas d'accident.

Description / Contenu

Formation sensibilisattion 1.3 ADR – Expédition par route de marchandises dangereuses
PROGRAMME DE FORMATION

- Contexte réglementaire
- Classification des matières dangereuses
- Sensibilisation aux risques chimiques
- Formation
- Les colis
- Exemption partielle du 1.1.3.6
- Les documents de bord
- Chargement
- Circulation
- Sûreté
- Questions diverses et synthèse du stage.

Modalités pédagogiques

Formation des personnels en présentiel.
Méthodes pédagogiques participatives et interrogatives

Moyens et supports pédagogiques

Support de formation powerpoint projeté sur écran et livret sur la règlementation ADR

Modalités d'évaluation et de suivi

Evaluation oral par le formateur de l'acquis des objectifs pédagogiques
Test QCM avec résultat 80% de bonnes réponses minimum
Validité de la formation : 2 ans

Modalités Accessibilité

Profil du / des Formateur(s)

Formateur qualifié au Transport de Matières Dangereurses par la route.

09/10/2026